

COMPTE RENDU DU CONSEIL PERISCOLAIRE DU JEUDI 10 MARS

GROUPE SCOLAIRE JEAN MACE

Participants :

- Une douzaine de parents d'élèves élémentaire et maternelle
- Jean Marc (enseignant et animateur périscolaire chargé des études)
- Justine (Coordinatrice maternelle)
- Ali (Réfèrent élémentaire)
- Brahim (Réfèrent remplaçant et suppléant)

ORDRE DU JOUR

- 1- Bilan effectif et animateurs**
- 2- Bilan récréative et temps méridien**
- 3- Activités méridienne et récréative**
- 4- Questions réponses**

Tout d'abord, les personnes organisant la soirée conseil périscolaire se présentent et donnent leurs fonctions au sein de l'école.

1 Bilan effectif et animateurs

Élémentaire

- Le recrutement des animateurs se fait chaque mois, sont présents sur l'école 5 animateurs le midi (Noemie, Chaima, Brahim, Hervé et Ali) et 4 le soirs. Muriel, concierge de l'école, assure la garderie du matin.

Maternelle

L'équipe d'animation est différente le midi du soir : le temps méridien est assuré par les trois Atsems (Dounia, Aline et Sylvie), l'apprentie Lilia, et Brigitte et Justine.

Les animateurs sont recruté par les RH plus les référents et sont également formés :

- _ Sur le tas par les référents et coordinateurs
- _ Maison des jeux (Brahim et Justine)
- _ BAFA (Chaima et Justine)
- _ BAFD (Ali est dispensé de formation puisque possédant un BPJEPS)

Nous réalisons 1 réunion par mois entre animateurs et au besoin avec les agents de cantine.

Souvent, nous avons l'intervention d'un de nos supérieurs hiérarchique (Alexandre MIGLIORE pour l'élémentaire et Annabelle METZGIER pour la maternelle)

Ainsi, nous rappelons les règles de sécurités en cantine et le soir, nous préparons des activités, nous rappelons la conduite à tenir des animateurs et nous échangeons sur les effectifs.

Les animateurs ont deux évaluations dans l'année. Une en début et une en fin, qui permet de leurs rappeler leurs objectifs et d'en fixer de nouveaux.

2. Bilan récréative et temps méridien

Élémentaire

Nous accueillons environ 60 enfants sur le temps méridien. Les enfants sont divisés en deux groupes de 30 environ. Le taux d'encadrement légale est de 1 pour 18 en élémentaire. Nous sommes "dans les clous" en élémentaire.

La garderie du matin est de 1/25 enfants, les enfants sont entre 20 et 25. Nous sommes presque au maximum de la capacité d'accueil, nous restons vigilant sur les effectifs notamment en cas d'augmentation.

Le soir les enfants sont au nombre de 40 à 60 cela dépend des soirs. L'effectif est faible de 16h20 à 17h mais ils peut doubler voir tripler après 17 h. Nous constatons en effet, peu de sortie à 17h.

L'accompagnement scolaire est assuré tous les soir actuellement, de 16h25 à 17h.. Trois animateurs forment 3 groupes de travail. Les effectif sont variable, ils vont de 10/12 à 15/16 par soir et par groupes. Le but de cet accompagnement est de favoriser une ambiance de travail pour permettre aux enfants de faire leur devoir. Mais les enfants ne peuvent faire l'ensemble de leurs devoir le plus souvent, c'est pourquoi, les parents doivent également vérifier.

Maternelle

Nous accueillons 25 enfants en garderie du matin, assurée par les Atsems.

Le midi, nous avons jusqu'à 50 inscrits, répartis en deux services : les PS et MS avec 2 Atsems et Brigitte ; les GS avec Aline et Justine.

Les PS et MS mangent à 11h40 jusqu'à 12h30, soit 50 minutes de repas : et les GS de 12h30 à 13h15, soit 45 minutes de repas.

La récréative compte 49 enfants inscrits. Le lundi et mardi, elle est assurée par Brigitte, Federica, Justine et une atsem. Le jeudi et vendredi, par Federica, Brigitte et Justine.

3. Activités méridienne et périscolaire

Les enfants disposent le plus souvent d'une salle et de la cour. Lorsqu'ils sont en salle ils leurs est proposés des activités tel que : Mosaïque, jeux de cartes, jeux de société, dessins, coloriage...

En extérieur, le plus souvent les activités tournent autour du basket, du football et quelques jeux de cour tel que le béré, le ballon prisonnieré ...

A noter qu'il n'est plus possible de sortir de l'école pour se rendre au stade (celui-ci est indisponible actuellement, un nouveau plus au norme devrait être construit).

L'idée est de ne pas imposer les activités, les animateurs proposent, les enfants disposent.

Nous prévoyons en lien avec la maternelle de mettre en place des activités tel que du Batik (impression graphique sur tissus).

Maternelle

Durant le temps méridien, (11h35-12h30 pour les Gs et 12h30 – 13h 15 pour les PS et MS), les enfants sont en activité libre dans la cour ou dans la salle.

Concernant la récréative, les enfants goûtent de 16h à 16h15, puis ont un temps libre en extérieur de 16h15 à 16h40 avant de partir en activité en salle, salle de motricité et extérieur. Nous proposons des activités motrices, des jeux collectifs, des ateliers manuels, des jeux calmes et des jeux symboliques.

La sortie se fait en continue entre 17h et 17h30.

4. Questions réponses

_ Les parents soulignent que l'accompagnement scolaire n'est pas assez long. « En effet, 30 minutes en moyenne d'étude, cela ne laisse pas trop de temps pour approfondir les devoirs. »

Réponse d'Ali : Le temps d'étude est en effet assez court. Mais malgré cela, cela se passe bien. Les animateurs (Pettra, Jean Marc et Brahim) ont instaurés un climat serein et calme. Ceci étant fait, ici plus qu'ailleurs, les animateurs arrivent à aller assez loin dans les devoirs des enfants. Même si ce n'est pas toujours parfait, les parents se doivent de vérifier au moins le travail des enfants. Aussi une réforme des temps des nouveaux rythme du périscolaire au sein de la ville va sans doute redistribuer les cartes de l'accompagnement scolaire l'an prochain.

_ Les parents soulignent également l'utilisation des téléphones portables à outrance par les animateurs, parfois « sous le manteau » mais également de manière délibéré. Cela pose problème lorsqu'il faut surveiller 18 enfants.

Réponses d'Ali : En effet, certains animateurs utilisent leur téléphone à outrance surtout durant le mois de janvier. Il leur a été plusieurs fois la remarque (par Ali). Il leur est également rappeler que l'utilisation du portable est prohibé durant le temps de travail (note interne des DRH). Aussi, ils sont prévenus que cela sera fait mention sur leur évaluation, et que c'est un motif de non reconduction de contrat... Il est également précisé que c'est un phénomène nouveau de société (depuis 3 ou 4 ans) et que face à ce phénomène nous n'avons pas encore trouvé de parade efficace si ce n'est la « menace » de n'être pas reconduit. Les animateurs sont souvent jeunes et ont grandi la plupart du temps dans cette univers. Il est difficile de trouver des parades. Il est évoqué aussi la possibilité de mettre les téléphones dans un sac et que ce sac soit porté par le référent tout au long du service. Cela pose des problèmes de sécurités et de responsabilités (en cas de vol).

Les parents délégués souhaitent en savoir plus sur ces nouveaux temps périscolaire. Je les invite à formuler leurs questions par mail. Une réunion est également organisé à la fin de ce mois pour informer l'ensemble des parents délégués sur les nouveau rythmes 2016/2017,

Voici les questions :

1- confirmer les points énumérés lors du conseil périscolaire

1.1 - 2 soirées gratuites par semaine, la 3ème payante

Oui

1.2 - plafonnement à 2,5€ par soirée

Les tarifs ne seront adoptés qu'en conseil municipal du mois de mai, les simulations pour le qf le plus haut est de 354 € par an pour 4 soirs.

Si on considère qu'il y a environ 144 jours de périscolaire par an , cela fait 2,30.

1.3 - à priori, la mairie est revenue sur le fait de fixer les activités 2 soirs par semaine en fonction des écoles

Oui

1.4 - taux d'encadrement conservé

Oui

2 - les MJC vont-elles continuer à organiser les activités du périscolaire ou y participer ?

Oui, les subventions sont maintenues

3 - l'accueil du soir et en particulier l'étude sera-t-elle proposée en parallèle aux activités périscolaires comme aujourd'hui ?

Il y aura sûrement un remaniement la dessus

4 - comment se fera la facturation ? sur le kiosque aussi ?

Oui, c'est le service plate-forme qui éditera la facturation

5 - pour les maternelles, comment se fera la facturation pour la période de récupération en continue ?

Au forfait , pas de réduction pour la sortie à 17h

En conclusion, nous estimons que la réunion a été productive, a permis de rappeler les points nommés ci-dessus et d'amener d'autres questions qui intéressent les parents. Une douzaine de parents pour un conseil périscolaire reste insuffisant.

Nous organiserons en fin d'année une seconde réunion concernant les nouveaux rythmes scolaires pour organiser la rentrée 2016.